



Ville de Castelnaudary

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
HOTEL DE VILLE - BP N°1100
11491 CASTELNAUDARY

Nombre de membres : 11

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 10

Délibération N°2024-5

MATIERE : FINANCES
LOCALES
SOUS-MATIERE : DECISIONS
BUDGETAIRES

OBJET :
VOTE DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2023-CCAS

L'an deux mille vingt-quatre,

Le Mercredi 10 Avril 2024 à 11h00,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Patrick MAUGARD,

Date de convocation : le 05 Avril 2024,

PRESENTS : M. Patrick MAUGARD, Mme Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES, M. Philippe GREFFIER, Mme Elisabeth ESCAFRE, Mme Jacqueline RATABOUIL, Mme Zohra KUFEL, Mme Magdeleine FOUILLAT, M. Jean TIRAND, Mme Jacqueline BESSET, Mme Monique CARPENTIER, Mme Catherine BAILLEAU.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Jacqueline BESSET

Vu la délibération n° 2023-12 du conseil d'Administration en date du 29 mars 2023 approuvant le budget primitif 2023 et les décisions modificatives s'y rapportant,

Considérant que le conseil d'Administration doit se prononcer avant le 30 juin de l'année N+1 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Président,

Constatant que le Président a quitté la séance au moment du vote conformément à l'article L. 2121-14 du CGCT.

Considérant que le compte de gestion adopté préalablement fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le compte administratif 2023 du CCAS, arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses réalisées	298 592.90
Recettes réalisées	296 811.72
Déficit de clôture	- 1 781.18

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses réalisées	29 690.00
Recettes réalisées	88 524.30
Excédent de clôture	58 834.30

Soit un résultat global pour l'exercice de : **57 053.12**

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
Investissement	294 303.72	0.00	58 834.30	353 138.02
Fonctionnement	7 675.66	0.00	- 1 781.18	5 894.48
TOTAL	301 979.38	0.00	57 053.12	359 032.50

Ampliation faite le :
17 AVR. 2024
Certifié exécutoire par réception en Préfecture le :
16 AVR. 2024
Et par publication le :
17 AVR. 2024
Par délégation,
La Vice-Présidente du CCAS,

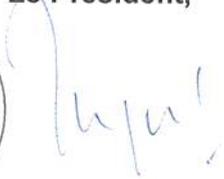
Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Castelnaudary le 10 Avril 2024

Le Président,




Patrick MAUGARD

